quartier, auquel elle donna le signalement de la dame T..., qui disait habiter Senlis, mais où elle était parfaitement inconnue.

Toutes les recherches faites pour retrouver la voleuse sont restées sans résultat ; mais, avant-hier, une personne, en sortant de l'hôtel Drouot, heurta du pied, au haut de l'escalier, un paquet, qu'elle défit, et dans lequel se trouvait pour environ dix mille francs d'obligations du chemin de fer de l'Ouest.

Cette personne se rendit au bureau de M. Pollet, commissaire de police, et lui remit les valeurs, qui furent envoyées à la préfecture de police, où on les reconnut comme frappées d'opposition par Mme D...

—Un changeur du quartier Saint-Martin, le sieur D..., fondateur et directeur d'un journal politique, vient de disparaître en laissant un déficit qu'on évalue à plus de 500,000 fr. On pense qu'il a pu gagner la Belgique.

Un mandat a été lancé contre lui pour faux et détournement de valeurs. L'extradition sera demandée.

Mentionnons en outre que samedi soir on a arrêté, rue Richelieu, M. Norbert, Estibal, le fermier d'annonces, qui y tenait une maison de banque et dirigeait aussi un journal financier. Un mandat d'amener avait été lancé contre lui le 22 octobre.

Mais son arrestation n'a pas été maintenue. M. Norbert Estibal a été mis en liberté hier.

— Le procès de Guiteau. — Le défenseur et beau-frère de Guiteau, M. Scoville, a l'intention de faire usage de papiers par lesquels il prouvera, dit-il, que Guiteau a de tout temps été *insensé* et qu'il ne saurait être juridiquement responsable de ses actions. Guiteau lui a remis, notamment, une note écrite il y a quelques jours et qui est ainsi conçue :

« J'ai été terriblement avili par la presse et beaucoup de personnes ont été prévenues contre moi, mais le temps rédressera cela. Je me propose de publier prochainement un livre dans lequel je montrerai que la discorde semée, le printemps dernier, dans le parti républicain, par l'abus que le président a fait du patronage aurait eu pour résultat une nouvelle guerre et que le seigneur m'a commandé de le faire disparaître pour réunir le parti républicain et sauver la nation d'une autre guerre désolante. La brèche faite au printemps dernier dans le parti républicain s'élargissait de semaine en semaine, et je prévoyais une guerre civile. »

On a encore trouvé, parmi les écrits de Guiteau, une lettre datée et signée, mais dont on ignore la destination :

« Washington, 18 juin 1881.

« J'avais l'intention de tuer le président ce matin et je me suis rendu dans ce but au dépôt de Baltimore ; mais, il est revenu au dépôt avec Mme Garfield appuyée sur son bras, et j'ai résolu de le tuer lorsqu'il serait seul. Il ne sera pas plus pénible pour Mme Garfield, la chère âme ! de perdre son mari de cette façon que de mort naturelle. Il peut mourir n'importe quand.

Signé : Charles Guiteau. »

Toutes ces élucubrations montrent bien que l'assassin cherchait à donner à son crime le plus de retentissement possible, parce qu'il avait soif de notoriété malsaine.

Washington, 27 octobre.

La cour a ordonné que trente témoins seraient assignés aux frais du gouvernement pour le procès de Guiteau.

TRIBUNAUX

Nous avons déjà enregistré plusieurs échecs des procureurs républicains dans leurs poursuites contre les prêtres auxquels ils imputaient des délits imaginaires. C'est ainsi que MM. les abbés Maury de Lescalle (Aude), et Dupont, du Vallon (Allier), assignés en police correctionnelle pour avoir «arraché» des drapeaux et des lanternes vénitiennes accrochés de force à leurs églises ou presbytères, le 14 juillet, ont été *acquittés*. Mais voici le parquet d'Angers qui a été plus tenace M. l'abbé Vérité, curé de Vion, ayant enlevé six drapeaux que le maire avait fait placer de force au clocher de son église, le 14 juillet, a été *acquitté* d'abord par le tribunal de la Flèche de la poursuite à lui intentée pour ce fait. Mais le procureur général près la cour d'Angers a probablement pensé que l'échec de son subordonné de la Flèche n'était pas suffisant, car il a interjeté appel, mais la cour a de nouveau *acquitté* M. l'abbé Vérité.

Le tribunal correctionnel de Charolles vient de statuer sur un procès de pêche qui vaut bien une mention. Un amateur du pays, M. le baron d'Ideville, comparaissait sous la prévention de pêche... à l'aide d'une machine à vapeur. On dessèche un étang, une pièce d'eau, voire un petit bras de rivière à l'aide d'une pompe à vapeur, et rien n'est plus facile que de prendre ensuite, à la main, les malheureux poissons expirants sur le sable. Le tribunal de Charolles a estimé que la machine à vapeur appliquée à la pêche était un engin absolument prohibé, et il a prononcé la confiscation de celle qui servait à M. le baron d'Ideville pour le dépeuplement des cours d'eau de son pays. De plus, M. d'Ideville a été condamné à 100 fr. d'amende.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret portant promotions dans le corps de la marine.

Partie non officielle. — Télégramme adressé de Tunisie au ministre de la guerre.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Etat des bourses, demi-bourses, trousseaux et demi-trousseaux, accordés aux élèves admis à l'école spéciale militaire (concours de 1881)

Dons faits par diverses personnes aux collections du Conservatoire national des arts et métiers, depuis le 1er septembre 1880 jusqu'au 1er octobre 1881

Sénat. — Ordre du jour (page 6021)

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier

A la Chambre

Paris, 31 Octobre.

Le *Voltaire* confirme la nouvelle que c'est M. Naquet, avant tout autre, qui formulera la demande d'interpellation non-seulement sur les affaires tunisiennes proprement dites, mais sur la conduite diplomatique et la marche militaire de la campagne.

M. de Baudry d'Asson prépare une proposition de mise en accusation du Ministère.

La Commune réhabilitée

Paris, 31 octobre.

Amouroux qui a joué un rôle si considérable pendant l'insurrection communaliste de 1871 a été nommé hier dans le 20e arrondissement, conseiller municipal de Paris.

Abominable attentat!

Paris, 30 oct., 10 h. soir.

Le *Progrès national*, de Troyes, nous apporte le récit d'un attentat abominable, commis contre les Petites-Sœurs des Pauvres de cette ville :

Les Petites-Sœurs se disposaient à quitter la chapelle, où elles venaient de rendre gloire à Dieu qui leur donne le courage de faire le bien, en consolant la vieillesse abandonnée, lorsque plusieurs coups de feu tirés sur elles les glacèrent d'effroi.

Héroïques en face de l'adversité, sublimes en présence de la mort à laquelle, chaque jour, leurs soins pieux arrachent des victimes, ces anges de charité et d'abnégation volontaire se retrouvèrent femmes en cette circonstance.

Elles eurent peur. Et certes, il y avait bien de quoi ! Deux misérables, armés de revolvers, avaient eu l'audace d'escalader l'enceinte vénérée de ce refuge de la vieillesse, et avaient lâchement fait feu sur les *Petites-Sœurs des Pauvres*, dont l'arrivée contrariait leurs infâmes projets de vol.

Terrifiées par ce criminel attentat, les pieuses filles se sauvèrent de tous côtés, afin d'échapper aux balles des meurtriers.

Grâce à Dieu, aucune d'elles ne fut atteinte.

En entendant ces détonations, quelques vieilles qui avaient assisté à la prière se mirent courageusement à la poursuite des misérables.

Mais plus agiles, ceux-ci escaladèrent de nouveau la muraille et gagnèrent la rue.

Averti de ces faits, M. le commissaire de police, accompagné de plusieurs agents, se transporta à l'asile le lendemain matin et procéda à une enquête minutieuse.

Une lettre particulière annonce au *Clairon* qu'à peu près à la même heure un autre gredin tentait d'assassiner un enfant qui sortait de l'école des frères, rue Jeanne-d'Arc. Après l'avoir appelé jésuite et callotin, il l'a frappé d'un coup de couteau. L'état de la victime est très grave. L'assassin a pris la fuite.

Un discours de M. d'Audiffret-Pasquier

Paris, 30 octobre, 9 h. 20 soir.

On assure que M. le duc d'Audiffret-Pasquier prendra la parole au sujet de l'intendance, quand la loi relative à l'administration de l'armée sera rapportée de la Chambre au Sénat.

La légation de Tunisie

Paris, 30 oct. 10 h. 17 s.

Bien qu'il soit pourvu du titre de ministre plénipotentiaire, M. Roustan, notre représentant à Tunis, n'est pas entouré du personnel qu'on trouve ordinairement dans les légations: secrétaires d'ambassade de deuxième et de troisième classe, attachés, etc.

Nous apprenons que cette lacune va être comblée et que notre légation à Tunis, sera l'année prochaine, organisée comme toutes celles que nous avons à l'étranger.

L'Enseignement libre

Paris, 30 oct., 7 h. 15, s.

Le *Journal des Débats* publie une petite note d'où il résulte que le gouvernement ne se contentera pas de l'atteinte portée à la liberté d'enseignement par ses mesures contre les établissements dirigés par les Jésuites. On risque de détruire absolument la liberté d'enseignement secondaire. Le ministère se propose de déférer au conseil académique de la Vienne quelques établissements d'enseignement constitués de la manière la plus régulière, mais où l'on soupçonnerait la présence d'un Jésuite enseignant à titre isolé.

Nouvelle entrevue des deux présidents

Paris, 30 octobre, 8 h., soir.

On annonce que, à très-bref délai, M. Gambetta aura une nouvelle entrevue avec le président de la République.

Une partie de chasse

Paris, 30 octobre, 10 h. 15.

Le prince de Galles est parti aujourd'hui de Paris pour aller chasser à Chantilly.

Le voyage de M. Gambetta

Paris, 30 octobre, 9 h. 20, soir.

A propos du voyage de M. Gambetta en Normandie, le conseil municipal et les plus hauts imposés de la ville de Pont-l'Evêque, convoqués pour voter l'emprunt indispensable au payement des splendeurs de la fête offerte au député de Belleville, et dont le coût était de 24,000 francs, ont répondu « que cela ne les regardait pas ».

L'élection de Charonne

Paris, 30 octobre, 7 h. 45 soir.

La sous-commission chargée d'examiner les élections des deux circonscriptions du vingtième arrondissement, qui a renvoyé à lundi l'examen des pièces, M. Rémoiville, de l'extrême gauche, a néanmoins insisté pour qu'il fut procédé séance tenante à un examen sommaire des chiffres attribués à M. Gambetta.

Pour l'élection de Belleville, cet examen n'aurait rien signalé de particulier ; mais, pour Charonne, il aurait, dit-on, révélé une erreur d'addition commise en dernière analyse par la commission de recensement, et en outre une fausse attribution de 26 suffrages. Cette dernière irrégularité, élevant de 52 voix la majorité obtenue au premier tour, par M. Gambetta, la sous-commission a différé la validation de M. Tony Révillon, afin de voir s'il y avait réellement eu lieu de procéder à un second tour de scrutin.

Logique opportuniste

Après les hontes des fameux décrets, on va voir tous les préfets et sous-préfets assister à la messe en l'honneur de la rentrée des Chambres.

A Paris, cette messe doit être célébrée aujourd'hui à Notre-Dame.

M. Constans, ultramontain !

La *Paix* reproche à M. Constans de faire l'ultramontanisme sans le savoir. M. Constans, dit-elle, fait abandon absolu au nonce apostolique du choix des coadjuteurs, et par là il prépare à la France, pour l'avenir, un épiscopat exclusivement ultramontain ; et en même temps il travaille à la propagation, dans le clergé français, des doctrines ultramontaines en encourageant, par des subventions, les ecclésiastiques à faire leurs études théologiques à Rome, au lieu de les faire dans les écoles de théologie françaises.

L'interpellation de M. Amagat

M. Amagat, député du Cantal, se propose d'interpeller le gouvernement sur les affaires tunisiennes. Contrairement à ce qu'on croyait à l'origine, il ne limite pas son interpellation à la question de l'état sanitaire des troupes envoyées en Tunisie. Elle portera sur l'ensemble des événements qui se sont accomplis dans la régence. Elle sera, comme celle de M. Naquet, une interpellation générale.

Cercle vicieux

L'an dernier, un jugement rendu à Paris déclarait juste et régulier le désaveu de paternité du prince de Bauffremont, à l'égard d'un enfant né à Bucharest de la princesse de Bauffremont, divorcée et remariée à l'étranger au prince de Bibesco.

La copie de ce jugement, transmise en Roumanie par voie diplomatique, est revenue à la chancellerie avec cette mention : « La princesse de Bauffremont est inconnue en Roumanie. »

En effet, en Roumanie, l'ex-princesse de Bauffremont est maintenant princesse de Bibescsco.

Mais le jugement ne peut lui être expédié sous ce nom puisque ce serait reconnaître son second mariage, et qu'alors le désaveu de paternité n'aurait plus de raison d'être.

Voilà un cercle vicieux.

Un déraillement

Paris, 30 oct.

Hier soir, à sept heures, la machine d'un train de charbon a déraillé près du pont de Soissons, à la station de la Plaine St-Denis.

Deux voitures ont été brisées.

Le mécanicien, nommé Eugène Follet, âgé de vingt-quatre ans, a été lancé sur la voie ferrée. On l'a relevé grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Lariboisière.

Mort du secrétaire de la Sainte-Inquisition

Le cardinal Caterini, secrétaire de la Sainte-Inquisition romaine et universelle, est mort hier à Rome ; il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Les Tripoteurs d'affaires

Il y a depuis quelques jours une véritable débâcle de tripoteurs d'affaires. Après M. Neuburger, qui est en fuite, M. Norbert-Estibal, son voisin de la rue Richelieu, a été arrêté.

Hier, on constatait la fuite de M. Victor Dubreuil, le directeur de la maison de change située rue St-Maur, 359. Il est parti depuis une douzaine de jours environ, emportant une somme de 500,000 fr. Croyant à un voyage d'affaires, ses employés continuèrent leur travail ! mais avant-hier, à la suite d'une descente du parquet, ils comprirent le véritable motif de cette absence prolongée. On suppose que Dubreuil s'est réfugié en Hollande. Son extradition a été demandée aussitôt aux autorités de ce pays. Ce Dubreuil était le fondateur et l'un des rédacteurs financiers du journal la *Politique d'action*.

Nous en verrons bien d'autres avant la fin de l'année.

Une rectification

Le *Temps* a publié une lettre racontant que M. de Billing, malgré sa déclaration formelle au cirque Fernando, était couvert de décorations étrangères. La *Lanterne* dit que le correspondant du *Temps* a pris un vieil annuaire diplomatique et a confondu M. de Billing avec son oncle, ancien ministre plénipotentiaire et ancien directeur des fonds et de la comptabilité, mort il y a 2 ans.

M. Van Humbeeck à Paris

M. Van Humbeeck, ministre de l'instruction publique en Belgique, est arrivé hier soir à Paris.

L'Octave des Morts

Nous entrons dans la période que le rite de l'Eglise désigne sous le nom d' « Octave des Morts ». A cette occasion, des prières seront dites chaque jour dans les églises de Paris.

Voici la liste des principaux prédicateurs de cette station :

Notre-Dame, M. l'abbé Blot; Saint-Roch, le R. P. Olivier; Saint-Germain-l'Auxerrois, M. l'abbé Le Nordez; Notre-Dame-des-Victoires, R. P. Archambault; Sainte-Madeleine, R. P. Feuillette; Saint-Pierre-de-Chaillot, R. P. Stanislas; Saint-Augustin, R. P. Clavé; Saint-Thomas-d'Aquin, R. P. Fayollat; Saint-Lambert-de-Vaugirard, R. P. Isabel; Saint-Jacques-du-Haut-Pas, R. P. Etourneau; Saint Germain-des Près R. P. Delorme; Saint-François-Xavier, R. P. Eveillé-Lagrange; Saint-Leu, M. l'abbé Loison.

Mardi, jour de la fête de la Toussaint, Mgr Guilbert, obéissant à une ancienne coutume, assistera aux offices célébrés à Notre-Dame.

Résultat de la prise de Kairouan

Le *Times* publie, à propos de la prise de Kairouan, un article dans lequel il prétend que l'occupation de cette ville pourra être pour la France une source d'embarras : au lieu d'intimider les insurgés et d'affaiblir leur résistance, la profanation de la cité sainte ranimera, au dire du *Times*, le fanatisme des tribus hostiles à la France.

L'Impératrice Eugénie

L'impératrice Eugénie, dont nous avons annoncé la visite à Fontainebleau, est en ce moment au château de Mouchy où elle s'est rendue après un court séjour de quarante-huit heures, à Paris.

Mort du du duc F. Guillaume de Wurtemberg

On annonce la mort du duc Frédérié-Guillaume-Alexandre de Wurtemberg, autrefois major-général de l'armée russe et père du duc Philippe de Wurtemberg.

Il épousa en 1837 la princesse Marie-Christine d'Orléans, fille de Louis-Philippe ; cette union ne dura que 2 ans car la princesse mourut en 1839.

Les écoles françaises en Syrie.

On nous écrit de Smyrne, le 12 octobre :

Le nombre des enfants qui fréquentent les établissements d'instruction placés sous la protection de la France augmente tous les jours, ainsi, pour ne parler que de Smyrne, les deux écoles des Frères de la Doctrine chrétienne comptent plus de 400 élèves ; une de ces maisons inaugurée il y a quelque temps, et située dans le quartier de la Pointe, un des plus pauvres de la ville, donne l'instruction gratuite à 120 enfants environ. Les sœurs de charité ont dans leur maison de la Providence 395 enfants en comprenant l'orphelinat composé de 40 élèves, entièrement à leur charge : 245 élèvent suivent les classes gratuites ; chez les sœurs de l'hôpital français les enfants reçus à titre gratuit sont au nombre de 180. Il faut signaler encore le collège de la Propagande qui compte une centaine d'élèves et la maison des Dames de Sion.

Ces chiffres se passent de commentaire, et si l'on songe que dans ces établissements la plus grande place est donnée à l'enseignement de notre langue et de notre histoire, on ne peut que se féliciter de la prospérité de plus en plus grande des écoles françaises de Syrie.

Les socialiates de Marseille

Marseille, 30 octobre.

Les groupes socialistes représentés par environ quarante personnes, ont tenu hier soir une réunion pour organiser un meeting sur la place Saint-Michel à l'effet de protester contre l'expédition de Tunisie. Par suite de la démission des membres du comité nommé dans une précédente réunion et chargé d'élaborer un manifeste, l'accord n'a pas pu se faire et la date du meeting sera fixé ultérieurement.

Hier soir, a eu lieu une réunion des divers auteurs des projets relatifs aux ports du sud de Marseille en vue de décider qu'une pétition collective serait adressée au ministre par l'intermédiaire de la députation de Marseille à l'effet de faire admettre tous les projets de ports du sud indistinctement à l'examen de la commission d'enquête au même titre que le projet de M. Deshorties, seul projet soumis par le gouvernement à l'enquête administrative.

Le Roi Humbert en Autriche

Vienne, 30 octobre.

Le Roi et la Reine d'Italie ont assisté ce matin à une messe basse dans la chapelle du palais. Leurs Majestés ont déjeuné ensuite à l'hôtel de l'ambassade d'Italie.

Le Roi Humbert a reçu le colonel du régiment dont l'Empereur lui a conféré la propriété. Il a remercié le colonel des sentiments exprimés par lui et l'a chargé de transmettre ses salutations royales au corps des officiers du régiment. Le colonel a reçu la croix de commandeur de la Couronne d'Italie.

Il y a ce soir concert à la cour. De nombreuses invitations ont eu lieu.

Les élections en Allemagne

Berlin, 30 oct., 1 heure.

On compte que 28 membres du parti progressiste et 31 sécessionnistes ont été élus. Pour 27 progressistes et 15 sécessionnistes, il y aura ballottage.

Au dernier Reichstag, les progressistes n'occupaient que 27 sièges et les sécessionnistes 17.

Au contraire, les partis modérés, les nationaux-libéraux et les conservateurs-libéraux perdront, selon toute apparence, à peu près le tiers de leurs sièges. On ne sait encore si le parti conservateur perdra de ses forces. Le centre probablement ne perdra pas de sièges ; il sera renforcé peut-être par quelques voix.

Les Elections en Alsace-Lorraine

Mulhouse, 30 octobre.

Elections. — M. Dollfus, protestationniste, est nommé à Mulhouse par 10,108 voix ; M. Liebknecht, socialiste, en a réuni 447; M. Hammerstein, 42.

Dans la circonscription d'Alt-Kirch-Thann, l'abbé Winterer est élu.

Metz, 30 octobre.

Résultats des élections à Metz (ville et campagne). Sur 23,193 inscrits, il y a eu 10,097 votants. M. Bezanson, candidat de la protestation, a été élu par 9,672 voix.

A Forbach, M. Jaunez, candidat de la protestation, a été élu par 14,677 contre 1,218 données au candidat officiel.

Strasbourg, 30 octobre.

Ont été élus :

MM. Quirin (clérical), à Strasbourg campagne ; Henri de Wendel, à Thionville-Boulay, et Germain, à Chateau-Salins ; ces deux derniers sont protestationnistes.

Les élections en Suisse

Berne, 30 oct., 11 h. soir.

Elections fédérales. — Résultats connus. — 46 radicaux, 14 conservateurs catholiques, 10 libéraux conservateurs.

Les cantons de Vaud, Neuchatel et Jura Bernois ont nommé des listes radicales compactes.

L'Hiver en Russie

Saint-Pétersbourg, 30 oct.

Les glaces du lac Lagoda ont fait irruption hier dans la Néva ; le service par bateaux à vapeur est interrompu ; tous les canaux sont gelés.

L'ambassadeur de France à Berlin

Paris, 30 octobre, 10 h. 17 soir.

Notre ambassadeur à Berlin, M. le comte de Saint-Vallier, n'est point encore à son poste.

Cependant, sa présence y serait particulièrement nécessaire au moment où les élections au Reischtag viennent d'avoir lieu, au moment où les divers partis politiques s'organisent pour appuyer ou combattre la politique du grand chancelier l'Allemagne.

Sous prétexte que les travaux à l'ambassade française à Berlin ne sont point encore terminés, M. de Saint-Vallier préfère rester en France pour voir d'où vient le vent.

CHAMBRE DES DÉPUTES

(Service télégraphique particulier)

Séance du 31 octobre 1881.

Présidence de M. Philippoteaux

BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs de la Chambre sont très agités. On parle du ministère Gambetta. On cite MM. Tirard et Cochery comme devant rester à leurs postes.

On dit que M. Gambetta a reçu ce matin M. Gérard, maire de Belleville pour préparer de concert avec lui, les documents qui doivent servir à lutter contre l'invalidation de l'élection du président, demandés par M. Tony Révillon.

REVUE FINANCIÈRE

Cette semaine le marché a subi des variations brusques qui ont amené une certaine faiblesse vers mardi dernier. Cette hésitation est due en grande partie aux nombreuses ventes effectuées chaque jour en vue de la liquidation de fin de mois. Ces liquidations anticipées ont contribué à débarrasser le marché des mauvais acheteurs et à maintenir les cours à un assez bon niveau.

Le 3 0/0 s'est avancé de 84,32 à 84,35 ; le 5 0/0 est un peu plus faible de 116,75 à 116,60.

L'Espagne Extérieure qui restait à 26 1/4 cote 26 7/16.

Le marché sur les obligations des *Messageries Fluviales* prend chaque jour un plus grand développement. Les capitalistes portent toute leur attention sur cette valeur. On a coté 287,50 à 289.

Les actions du *Crédit Foncier* qui étaient descendues à 1645 sont revenues à 1675. Les affaires de cette société se développent de jour en jour et justifieraient un mouvement ascentionnel de ces titres.

La *Banque Transatlantique* étend de plus en plus son action, qui exerce sur le commerce d'expropriation une influence si bienfaisante.— Les avantages que procurent ses divers services ont été immédiatement appréciés. — En dehors de toute spéculation, le succès seul de cet institution de crédit donne raison aux capitalistes qui mettent des titres en portefeuille. Il faut remarquer que les cours au comptant sont plus élevés que ceux du terme, ce qui prouve un classement définitif.

La *Cie Foncière de France* a subi quelques variations provoquées par l'agitation du marché. Cette valeur atteindra certainement les mêmes cours que le Crédit foncier, car cette société créée sous le patronage de nos premières institutions de crédit possède un appui considérable pour entreprendre des affaires et elle n'est exposée à aucune perte ni de capital ni d'intérêts. Les actions représentent donc un placement sérieux. Il y a déjà un bénéfice acquis qui donne 5 0/0 de dividende, il est permis d'espérer un revenu très élevé.

Les actions de la *Société française financière* se font remarquer par la fermeté de leurs cours : elles sont en nouveau progrès à 10 2,50 ; les crises de la spéculation ne peuvent atteindre cette valeur dont les prix sont plus que justifiés par un revenu fixe et des plus rénumérateurs.

La *Banque Nationale* reste à 660. Au prix actuel cette valeur a devant elle des chances nombreuses de prochaine et importante plus value.

La Cie franco Algérienne se maintient à 520. Le petit journal, est en reprise à 905.

Le *Crédit Général Foncier* s'est négocié à 810, l'occasion est donc favorable pour acheter ces titres et les mettre en portefeuille. On sait qu'à partir du 10 novembre, il sera distribué un dividende de 35 francs par action libérée.

La *Banque de Prêts* reste ferme de 6[illegible] à 630 francs.

La fermeté des actions *Malétra* ne s'est pas démentie un seul instant. On s'est maintenu à 500 toute la semaine. Le revenu de cette valeur comporte certainement des cours plus élevés.

La *Société Générale de fournitures militaires* a côté 565. La hausse n'a pas dit son dernier mot. On sait que les résolutions votées par la dernière assemblée générale sont de nature à doubler les bénéfices de la société,

Les capitaux en quête de placement solides et fructueux feront bien de s'assurer quelques obligations de l'*Hyphothèque Foncière*, 48, rue de Chateaudun.

Cette société émet contre les prêts qu'elle consent en première hypothèque des obligations de 500 francs payables en deux années rapportant 5 0/0 et remboursables à 625.

Au milieu des fluctuations du marché les actions de la *Société générale de la Laiterie* continuent à monter. Elles sont très demandées de 630 à 635. La hausse est due aux brillantes recettes de la société lesquelles du 3 avril au 22 octobre s'élèvent à 7,492,822 fr.

L'action d'*Alais au Rhône* a été très ferme de 500 à 505 et l'obligation de 300 à 312.

En Banque on a demandé cette semaine les obligations des *Ateliers et Chantiers du Rhône* pour le compte des meilleurs portefeuilles, on a oscillé de 285 à 287,50. C'est un placement des plus recommandables.

La *Société Nationale d'Exploitation de Mines* va distribuer un dividende représentant 10 0/0 du capital versé. Les actions sont cotées 635.

Bulletin du Commerce

Télégrammes de MM. Reinemund et Van der Velde du Havre, communiqués par Jules Cauët

COTONS

Hâvre, 30 octobre.

Cours de clôture de New-York du 29 octobre 1881

	Oct.	nov. déc.	janv. fév.	mars	avril	ma !
	11.50	11.50	11.62	11 80	11.95	12.11 12 24 12.35

Ventes du jour : 57,000 balles. — Marché facile.

Recettes du jour : 29,000 balles contre 37,000 n 188 .

e Total de la semaine : 29,000 balles contre 37,000 en 1880.

SAINDOUX

Hâvre, 30 octobre.

Cours de clôture de New-York du 29 octobre 1881

	Nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avr il	mai	juin.
	11.675	11.775	11.95	12.06	12.05	12.10	12.15.	

Roubaix, le 31 octobre 1881.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 31 octobre 1881.

Huile de Col A(100 k., fut com., esc. 1 0/0			
Courant	77 ..	à	.. ..
Novembre	76 25	à	.. ..
Décembre	76 50	à	.. ..
Quatre premiers	77 25	à	.. ..
Huile de lin			
Courant	66 25	à	
Novembre	66 25	à	.. ..
Décembre	66 25	à	.. ..
Quatre premiers	66 25	à	.. ..
Spiritueux (1re qual., l'h. 80°, fût c., esc. 1 0/0			
Courant	61 25	à	.. ..
Novembre	62 ..		.. ..
Décembre	62 25	à	.. ..
Quatre premiers	63 50	à	.. ..
Sucres 88° saccharimetriques (100 k.)			
Nos 10/13 courant	56 25	à	56 50
Sucres n° 3 Blancs			
Courant	63 25	à	.. ..
Novembre	63 50	à	.. ..
Quatre d'octobre	.. ..	à	.. .
Sucres raffinés			
Disponible	112 50	à	113 ..
Farines 9 marques (159 k., t. c., esc. 1/2)			
Courant	66 ..	à	.. ..
Novembre	66 30	à	.. ..
4 de novembre	66 60	à	.. ..
4 premiers	67 25	à	.. ..
Marque Corbeil (159 k.)	68 ..	à	.. ..
Blés (77/75 k., sans escompte comptant			
Courant	31 25	à	.. ..
Novembre	31 30	à	.. ..
4 de novembre	31 30	à	.. ..
Quatre premiers	31 60	à	.. ..
Sigles (70/72 k., sans escompte, au comp			
Courant	23 .	à	.. ..
Novembre	22 75	à	.. ..
4 de novembre	22 75	à	.. ..
Quatre premiers	22 75	à	.. ..

COURS DES SUCRES ET DU S/G DE LILLE

du 31 octobre 1881

Sucres	Cours offic.	Cours comm.	Offert.	Demande
Sucre ind. 88 degrés	55 25	.. ..	.. ..	.. ..
— — nos 7 à 9..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6k. net	116 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène no 3...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
S/6 betteraves d'apon.	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
sans disponibles..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— mélasse dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'avril ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 derniers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza ...	72 .. à .. .	21 . à 24 50	17 25 à 18 50
— ép. p. q.	78 ..	.. . .	.. .. ..
Œill. b. goût	.. .. ..	30 .. 33 ..	16 .. .. ..
— rousse	.. .. ..	.. ..	.. .. ..
Caméline..	71	18 . 20	16 .. .. .
Chanvre..	.. .. ..	15 .. 16 ..	14 .. 15 .
Lin du pays	62 50 ..	23 .. 25 ..	26 . 26 50
Lin étrang	61 50 ..	22 .. 24 ..	22 .. 24 ..

Cours du 31 octobre

Huile de colza...		.. à	.. ..
Huile épurée pour quinquet		.. ..	.. ..
Lin du pays		.. ..	.. ..
Lin étranger		.. ..	.. ..
Caméline		.. ..	.. ..
Chanvre		.. ..	.. ..

MARCHÉ DE DOUAI du 27 octobre

Blé, 1re qualité.	25 75	Avoine	10 ..
» 2e quatité.	23 75	Colza	21 ..
» 3e qualité.	20 50	Œillette	32 50
Seigle	16 .	Lin	23 ..
Orge	13 ..	Cameline	17 .

MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Prix moyen de l'h. de blé.		Pain de mén. le kil	
Hazebrouck	24 62		31 ./.
Bailleul	24 47		30 ./.
Cassel	24 48		30 1 2
Estaires	24 75		32 1/2
Merville	24 76		33 ./.
Steenwoorde	24 46		30 ./.

MARCHÉ D'AIRE du 28 octobre

	Quant. v.	p. h.	prix m.	pl. b.
Blé froment	628 h.	26 75	22 92	20 ..
Seigle	28 h.	16 25	15 85	14 ..
Escourgeon	132 h.	15 ..	14 43	11 ..
Avoine	151 h.	10 25	8 ..	6 ..
Fèves	28 h.	15 50	14 35	12 ..
Colzas	... h.	.. ..	.. ..	.. ..
Lin	16 h.	24 50	23 43	22 50
Œillettes	98 h.	33 75	33 ..	30 ..
Cameline ..	22 h.	18 ..	17 50	15 ..
Moutardelle	.6 h.	36 ..	36 50	35 ..
Pois	6 h.	19 50	17 25	15 ..

MARCHÉ DE CASSEL du 27 août

215 hect. de blé vendus, de	22 50 à	27 ..
. — de fèves, de	.. ..	.. ..
.. — d'avoine, de	.. ..	.. ..
... — de graine de lin, de	.. ..	.. ..
... — de colza, de	.. ..	.. ..
... — de cameline, de	.. ..	.. ..
245 kil. beurre en bloc, le kil	3 60	3 60
450 Beurre en pièces, demi-k. de	1 50	1 80
Œufs les 26), de	3 25	2 90
Lin (la botte de 1 k. 500 g.) de	.. ..	.
Prix moyen du blé :	.. .	

Bourse de Douai. Cote officielle du 27 octo.

Titre saccharimét. les 88° 10/13.	.. ..	.. ..
— — — N° 3.	55 25	.. .
— — — 7/9.	.. ..	.. ..
Blanc en poudre, type n° 3.	61 50	.. ..
Mélasses disponibles	.. ..	.. ..
Charbon flénus	.. ..	.. ..
— gras	.. ..	.. ..
— demi-gras	.. ..	.. ..
— maigre	.. ..	.. ..
— coke	.. ..	.. ..

STOCK DE L'ENTREPOT DE DOUAI

Sucres français	...875 sacs
Sucres étrangers	..... —

MARCHÉ DE BERGUES du 24 octobre

Quant.	Prix.	Quant.	Prix
2900 Blé moyen.	24 35	20 Graine lin.	2. 33
Blé 1re qual	25 95	.. Colza d'été	.. ..
Blé 3e qual	21 66	.. Colza d'hiv	.. ..
400 Blé roux..	21 30	200 Pomm terr	6 50
Seigle	.. .	.. Fromage v	94 80
600 Orge	14 75	.. id. nouv.	.. ..
210 Avoine ...	9 54	.. Beurr kil.	4 ..
60 Fèves	19 20	id. pièce.	3 40
1900 Haricots..	26 96	Œufs. cent.	12 70
80 Pois bleus	29 00	4089 Lin, kil. 1/2	.. ..
.. Pois jaun.	.. ..	1re catég.	1 35 à 2 45
.. Vesces	.. ..	2e id.	.. ..
.. Caméline .	..	3e id.	

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE DOUAI

	Am.	Ven.	Prix moyen 1re q.	2e q.	3e q.
19 octobre					
Bœufs	13	10	1 60	1.22	.. 92
Taureaux	3	3	1 22	..	.. 67
Vaches à tuer	238	192	1.[illegible]2	1.22	.. 92
— laitières	6	5	....	....	....
— maigres	47	44	....	....	....
21 octobre					
Veaux	91	86	2.22	2.02	1.82
Moutons	..	..	....	....	....
20 octobre					
Porcs	..	..	....	....	....

MARCHE AUX FOURRAGES DE LILLE

du 19 au 26 octobre

| | |